

Jeudi 9 novembre 2006

TABLE RONDE POUR UNE GESTION DURABLE DES BASSINS FLUVIAUX

MONIEUR ROUSSEAU-DUFOUR – Pour animer cette table ronde finale de ce colloque LOIRE NATURE, nous ne pouvions mieux trouver que Philippe AUCLERC, ligérien notoire et de forte réputation, que beaucoup connaissent – table ronde que nous souhaitons riche et dynamique, basée sur les principaux enseignements que les acteurs ont retirés et sur les propositions d'avenir.

MONSIEUR AUCLERC – Je voudrais que cette table ronde soit libre, conviviale et dynamique, que l'on en fasse vraiment un dialogue et un véritable échange permanent. C'est un exercice difficile et il pourra y avoir peut-être quelques temps morts, ou quelques coupures, mais je me suis dit que l'on pourrait aussi ouvrir cette table ronde à la salle et prendre les questions qui pourraient se poser dans la salle.

Je souhaiterais que cette table ronde se déroule en trois temps :

-Un temps consacré à ce programme LOIRE NATURE qui aujourd'hui, est en phase terminale de la deuxième phase.

-Un temps pour en venir au cœur du sujet qui est le nôtre pour cette table ronde, à savoir :
Quelle gestion durable des bassins fluviaux.

Il faudrait là que l'on puisse avoir une discussion très libre et je pense que des apports de bassins extérieurs devraient nous permettre de réfléchir et vous l'avez déjà fait quand on voit les rapports, les comptes rendus des travaux de ces deux jours. Cela montre qu'il y a un réservoir très important.

-Enfin, un dernier temps qui sera plutôt placé sur la prospective pour dire au fond : quoi faire sur la LOIRE à travers le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE 3 et la gestion durable du bassin fluvial LOIRE, c'est quoi ?

Je serais tenté, pour commencer, de m'adresser à Philippe LAGAUTERIE parce qu'il représente l'Etat.

L'idée que j'ai exprimée, c'est de dire :

On est là, dans le cadre de la gestion durable d'un bassin fluvial à travers le PLAN LOIRE certes, mais pas seulement le PLAN LOIRE.

Donc dans le programme LOIRE NATURE que ce soit la phase 1 ou la phase 2, qu'est-ce que l'on peut en retirer, qu'est-ce qui ressort par rapport à cette notion de gestion durable ?

MONSIEUR LAGAUTERIE – DIREN – Je retiendrai sur ce problème, un point important, à savoir que le PLAN LOIRE n'aurait pas pu réussir s'il n'avait pas été équilibré.

On ne pouvait pas ne s'occuper que des inondations. Ce colloque l'a bien montré.

L'espace de liberté du fleuve doit être un espace accepté et donc il faut qu'il y ait une sorte de consensus qui se dégage.

Je pense que dans le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE 1 et même dans le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE 2, le travail des associations a été exceptionnel dans le résultat.

C'est un bon résultat.

Le Comité de Bassin a fait l'évaluation du PLAN LOIRE et cette partie-là a été plutôt vue comme quelque chose de réussi.

On était en 1994, dans une époque en « guerre civile » -si je peux dire- et je pense qu'il fallait que les choses s'apaisent. Et pour que les choses s'apaisent, il fallait un PLAN LOIRE que je qualifierai d'équilibré.

Aujourd'hui, on dirait qu'il y a un faible pour le développement durable. C'est une expression un peu galvaudée, mais à partir du moment où la sécurité des populations et l'écologie sont prises en compte – et l'aspect économique également, on est vraiment dans un vrai plan de développement durable.

Je crois qu'il faut que la partie environnement/écologie ait toute sa place.

Je pense que c'était une gageure à l'origine, de confier à des partenaires très hétérogènes, notamment des associations, quasiment des maîtrises d'ouvrages d'organisation et en plus, à plusieurs associations.

C'était une grande difficulté et je voudrais tirer un grand coup de chapeau à ceux qui ont piloté toute cette partie-là, qui ont fait un travail en commun remarquable sur les deux contrats de plan.

C'était nécessaire et indispensable, mais difficile.

Qu'est-ce que l'on a montré au Commissaire Européen qui est venu il y a un an et demi, dans la Région CENTRE ?

On lui a montré une expérience de pastoralisme sur la LOIRE, donc l'opération PLAN LOIRE. Il a beaucoup apprécié et je peux dire -parce qu'il me l'a dit- qu'il a été très surpris de voir que l'on était déjà dans la gestion de NATURA 2000 alors que tous les sites n'étaient pas encore désignés.

Le PLAN LOIRE a sûrement contribué à éviter une condamnation de la FRANCE pour NATURA 2000.

MONSIEUR AUCLERC – On peut continuer sur le même registre, mais rester sur les gestionnaires et avoir la vision de Gilbert NATURALE qui peut-être, peut apporter un complément sur les propos de Monsieur LAGAUTERIE.

Au niveau de l'Agence de l'Eau LOIRE BRETAGNE, comment le programme LOIRE NATURE a-t-il été vécu ?

Il y a bien sûr, le PLAN LOIRE, mais en dehors du PLAN LOIRE, ce programme LOIRE NATURE interfère vraisemblablement sur des politiques contractuelles de l'Agence.

MONSIEUR NATURALE – Ce PLAN LOIRE était indispensable et c'est une réussite.

On est très satisfait d'avoir pu le réaliser, d'avoir pu être engagé, être partenaire et apporter notre pierre à l'édifice pour que ce plan puisse être mis en œuvre.

Cela dit, avant de revenir sur trois points majeurs qui viendraient compléter le propos de Monsieur LAGAUTERIE, je voudrais dire que l'on vient de vivre un colloque qui lui aussi, est un colloque réussi.

Reste maintenant, à réussir la table ronde. Mais pour ce que j'ai pu voir –je voulais le souligner et féliciter l'ensemble des organisateurs et des intervenants- j'ai noté particulièrement la richesse et la diversité de l'ensemble des exposés que l'on a pu entendre et puis la passion et la motivation des intervenants.

Au travers de tout cela, j'ai noté une certaine impatience également et finalement, le souhait a été que ce soit moins lourd administrativement pour que l'on puisse davantage utiliser les forces et les consacrer à l'action sur le terrain.

Cette impatience, on peut la comprendre.

Moi-même qui depuis 30 ans, suis ces actions dans le domaine de l'eau, quelque part, je me dis aussi que c'est vrai qu'avec le temps qui passe, l'âge venant et en regardant un peu l'évolution des choses, on est là, sur un domaine assez nouveau et sur des métiers nouveaux

qui nous concernent au travers de ce colloque, mais également sur les autres métiers qui sont plus les métiers de créations d'infrastructures lourdes, etc..., que l'on a déjà commencées.

Tout cela a été une mutation en 40 ans, absolument extraordinaire et une évolution extrêmement rapide même si effectivement, les choses pourraient peut-être encore aller plus vite. Mais là, c'est un peu le rythme que nous impose l'appropriation sociologique de ces enjeux parce qu'il faut que les choses puissent se faire à un moment, qu'il y ait les mobilisations financières nécessaires mais pas uniquement. Il faut également les compétences.

Sur les axes majeurs, j'ai noté trois choses sur ces deux programmes qui ont été mis en œuvre.

-La progression indiscutable de cette prise de conscience collective des décideurs et des citoyens.

-Sur ce programme-là, ce sont des réalisations concrètes, des résultats qui nous ont été montrés avec beaucoup de passion, des résultats acquis indiscutables.

-C'est un peu la preuve par la réalisation qui fait qu'effectivement -et je reviens sur le point de départ- on a réussi à entraîner de la conviction.

On a su convaincre un certain nombre de décideurs et impliquer l'ensemble des acteurs.

Et puis je voudrais féliciter les porteurs de projets, l'ensemble des porteurs de projets associatifs qui ont su finalement, relever le défi.

C'était un défi très difficile et on était finalement, en phase de prototype en quelque sorte, au travers de ces deux programmes. Et maintenant, on est en train de passer progressivement sur des choses un peu plus automatisées et mieux maîtrisées.

Le problème des formations

Cela supposait un énorme effort de formation parce que l'on avait des gens qui avaient des compétences, mais dans cette approche intégrée, il fallait avoir de la multicom pétence, il fallait passer de la recherche à l'opérationnel et tout cela est très compliqué.

On a également créé de nouveaux métiers et au niveau de l'ensemble des gens qui ont travaillé – de vous tous, il y a eu une très grande professionnalisation tout à fait intéressante.

MONSIEUR AUCLERC – Ce n'est jamais évident d'arriver à un discours immédiat entre les associations qui elles, sont gestionnaires d'un certain nombre d'actions et puis ceux qui ont soutenu la démarche.

L'accompagnement de l'Etablissement Public dans la deuxième phase a été un point important. Il a été un accompagnateur important, un soutien important dans cette deuxième phase et au fond, je dirais : qu'est-ce qu'il peut en tirer, lui, de son côté ?

Monsieur LAGAUTERIE a dit tout à l'heure que l'on était en situation de « guerre » en 1994 – disons dans une situation conflictuelle.

Ce n'était pas la guerre certes, mais il y avait quand même des gens qui campaient sur leur haut bassin dans des conditions précaires... Disons que les choses étaient très tendues.

Elles se sont largement améliorées au travers du dialogue et de la concertation et dans cette deuxième phase de LOIRE NATURE, l'Etablissement Public a été proche des associations.

Je dirais : quel changement, quelle différence !

Donc comment cela se traduit-il dans la gestion durable du bassin fluvial ?

MONSIEUR THEPOT – Directeur de l'EPL – Pour rester sur le plan proposé, le bilan de LOIRE NATURE vu par l'Etablissement Public LOIRE et pour compléter ce qui a été dit – que je partage tout à fait- je voudrais rappeler préalablement un point important parce qu'il y a souvent confusion entre LOIRE NATURE et LOIRE GRANDEUR NATURE.

Si l'on est ici aujourd'hui, c'est grâce au soutien financier de l'EUROPE, qui a lancé un programme LIFE NATURE qui était antérieur au PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE, puisqu'il a démarré en 1993.

Si l'on relisait l'arbitrage du Gouvernement de 1994 qui a défini le PLAN LOIRE, on verrait qu'il a été inscrit à l'époque, une ligne dans celui-ci précisant que l'EPALA devait être associé au pilotage du programme LOIRE NATURE. Cette association n'a en réalité jamais été faite.

Il y a uniquement Jean-François MIGNOT qui est aujourd'hui à l'Agence de l'Eau qui arrivait de temps en temps, en tant que chargé de mission environnement de l'Etablissement, à s'infiltrer dans les réunions de pilotage du programme LOIRE NATURE, mais l'adhésion ne s'est jamais véritablement faite.

Je voudrais à cette occasion, tirer un coup de chapeau à Bruno MOUNIER et Lucien MAMAN qui ont eu l'intelligence de dire au moment de la relance de LOIRE NATURE : il faut absolument travailler avec l'Etablissement Public LOIRE. Et à partir de là, un travail technique a été fait pour trouver des points de rapprochement.

Il y avait encore des Elus qui étaient défavorables à ces notions. Tout cela est maintenant derrière nous.

On a trouvé à l'époque deux sujets qui étaient des points de rapprochement importants :

-Le volet sensibilisation/pédagogie

-Le volet tourisme de nature

C'étaient les points d'accroche qui ont fait que les Elus ont accepté d'adhérer au dispositif.

C'est un point important à souligner. L'Etablissement Public LOIRE à l'échelle du bassin est financeur, mais aussi acteur dans ces domaines, en partenariat étroit avec la LPO.

Alors quel bilan pour LOIRE NATURE ?

Je crois tout d'abord que ce qui est formidable, c'est ce que l'on vit aujourd'hui, c'est ce colloque. L'EP Loire est représenté à cette tribune. On a eu des ateliers, on a travaillé tous ensemble et c'est un résultat incontestable.

Arriver à rapprocher les acteurs ligériens sur ces thèmes : bravo !

Sur la gestion des milieux naturels, j'ai moins d'expertise, mais les résultats sont là aussi très pertinents.

Sur le volet « retour et partage des connaissances », il y a sans doute encore beaucoup de travail à faire de mon point de vue :

Comment mieux gérer de façon durable, les fleuves à l'avenir ?

Et que faire dans le PLAN LOIRE 3 vis-à-vis du programme LOIRE NATURE ?

La réponse est claire pour tout le monde. Ce sera une partie totalement intégrée dans le cadre du futur PLAN LOIRE NATURE.

MONSIEUR AUCLERC – On pourrait là, rebondir avec Monsieur GUEYDON.

On a parlé des Elus, de leur ressenti.

Nous, les associations, on a été porteur et pour le moins, on n'a rien dit encore, mais je suis dans cette philosophie pour un moment !

Monsieur GUEYDON, vous êtes de la Région, vous êtes à l'Etablissement Public LOIRE, à l'Agence de l'Eau.

Donc au fond, vous êtes à la croisée des différents gestionnaires, avec une montée en puissance puisque l'on voit bien, si l'on suit Monsieur THEPOT –et c'est ce que l'on a pu constater- l'évolution dans la pensée et dans la façon d'appréhender les choses au fil des années. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

MONSIEUR GUEYDON – Le PLAN LOIRE dépasse très largement la Région AUVERGNE qui elle, participe directement aujourd'hui, aussi bien au niveau de l'UNPL, qu'au niveau de l'Agence de l'Eau et des Bassins.

A ce niveau-là, en tant qu'Elus, on participe au débat, on pèse dans les décisions prises. On est directement lié à toutes les instances.

Aujourd'hui, 15 ans après, on voit les résultats. Mais tout cela s'inscrit dans un processus.

Dans les années 1990, il y avait une prise de conscience importante du mouvement associatif qui disait NON aux barrages.

On voit bien l'évolution depuis 15 ans, après la décision du Ministre de l'époque, qui a décidé de renverser les choses suite aux mouvements associatifs qui étaient puissants et qui posaient des questions très fortes notamment celle des barrages par rapport aux problèmes de l'eau, de l'énergie, etc...

Après, on peut dire que l'intelligence collective, le sens de l'histoire également, ont joué dans les convictions profondes des uns et des autres et ont permis de partir dans un processus complètement différent. Et aujourd'hui, on voit le résultat très positif de ce processus entamé dans les années 1994/1995, qui permet de dire que c'est une réussite et ce, d'autant plus que par rapport à ce qui s'annonce, par rapport au désordre au niveau environnemental, par rapport au changement climatique, etc..., on aura besoin à l'avenir de ces multiples expériences qui ont déjà été entamées depuis 15 ans et qui vont devenir de plus en plus une réalité incontournable. Voilà ce que j'ai envie de dire pour l'instant.

MONSIEUR AUCLERC – Monsieur BARON, vous représentez un certain nombre d'associations, mais aujourd'hui, vous êtes un peu le porte-parole de tout le monde même si l'on a des intervenants pour les uns et les autres.

Je serais tenté de dire que vous avez été acteur dans une précédente vie, observateur et même créateur.

Vous avez produit de la richesse vive, même sur le plan - sur ce programme LOIRE NATURE. Vous êtes aujourd'hui, le porte-parole des associations. Qu'est-ce que vous auriez à dire ?

MONSIEUR BARON – WWF – Je vais vous dire des choses que vous savez, mais je ne sais pas si vous les avez mises en perspectives comme je souhaite le faire.

Le premier programme Loire-nature date de 1992/1993 pour la décision de l'EUROPE et en 1994 a été rattaché au PLAN LOIRE. C'est quelque chose qui est nouveau pour les associations, mais qui est relativement simple par rapport aux développements des programmes suivants.

On n'a qu'une dizaine de sites, des financements multiples mais concentrés au niveau global. Donc on peut avoir une gestion unique du financement qui est faite au niveau central et qui va permettre au mouvement associatif de faire la preuve de son expertise de gestion des terrains. C'est ce que je retiens.

Dans le bilan financier présenté avant-hier, il est normal que la maîtrise d'ouvrage des associations représente alors 100 % du plan de financement.

Le PLAN LOIRE 2

Dans le cadre du programme inter-régional LOIRE GRANDEUR NATURE, les financements sont éclatés. On a quelques financements centraux, des financements de régions de départements – des financements qu'il va falloir aller chercher et là, ce n'est plus l'échelon central de gestion qui va les chercher, mais chacune de vos associations qui apprend un nouveau métier.

C'est-à-dire qu'en plus de savoir gérer le terrain, il va falloir faire vivre un partenariat avec les collectivités – et vous avez démontré par les témoignages, que vous savez faire.

Les représentants des Collectivités et les représentants associatifs ont bien témoigné au cours de ces journées du travail fait ensemble.

Vous avez même cherché des financements privés, par exemple pour les SABLIERES DU Guetin où suite à des problèmes de ressources de l'Agence de l'Eau, c'est un partenariat avec LAFARGE qui a permis d'engager cette opération qui n'arrivait pas à décoller.

Dans le bilan financier présenté par Monsieur MAURY, on voit bien que ce qu'il a présenté, n'était que la partie LOIRE NATURE gérée par les associations proprement dites, où les

acquisitions foncières passent de 37,5 % à 6 %. Si l'on présente le bilan au niveau de LOIRE NATURE dans son ensemble et pas seulement ce qui est fait par les associations, je suis persuadé que les acquisitions foncières sont restées au même niveau que dans la phase 1. Simplement, la part associative qui était de 100 % dans la phase 1, est passée à un chiffre que j'estime être entre 60 % et 70 % si l'on veut bien considérer que LOIRE NATURE concerne l'ensemble de la mise en valeur du patrimoine naturel ligérien et pas seulement ce qui est pris en compte financièrement par les associations.

Dans cette deuxième étape, vous avez fait la preuve que vous avez l'expertise, que vous savez travailler avec les collectivités.

Vous avez déjà engagé ou poursuivi des dialogues forts avec le milieu agricole, ce qui est très important.

Vous avez ouvert un certain nombre de pistes sur lesquelles on va pouvoir s'appuyer quand on parlera de la troisième étape.

Vous l'avez vécu au quotidien, mais vous ne l'avez pas vu ayant le nez dans le guidon. Vous avez fait des évolutions remarquables et vous avez su vous adapter très bien aux circonstances.

MONSIEUR AUCLERC – Je vais maintenant passer la parole à Monsieur GEAY pour qu'il rebondisse sur les propos de Monsieur BARON.

On a parlé de formation, de nouveaux métiers, on parle du fond même du fonctionnement.

Est-ce que tout cela ne nous éloigne pas de la mission première, ou de la volonté première, ou de l'objectif ?

Comment tout cela est-il vécu ?

C'est une question que l'on pourrait également poser à Monsieur GIGAULT.

Vous avez sans doute des réponses à apporter et un ressenti propre qui sont sûrement différents.

MONSIEUR GEAY – Je laisserai aux partenaires financiers, le soin d'apprécier à sa juste valeur et elle est grande, le résultat des actions des associations.

Libre à eux de juger que le verre est déjà à moitié plein. Je considère quant à moi qu'il est plutôt à moitié vide.

En effet, considérant le ressenti des associations, qui sur le terrain en AUVERGNE, ont suivi les programmes LOIRE NATURE, je soulignerai trois points négatifs :

Un premier point : La lenteur des décisions et la lourdeur des tâches à résoudre pour arriver à un résultat.

Il est en effet aisé de trouver des exemples où il a fallu dialoguer pendant 15 ans avant de pouvoir préserver un terrain. Il faut se rendre compte de la difficulté qu'il y a parfois à convaincre de la nécessité de préserver les milieux naturels.

Par ailleurs la lourdeur des dossiers à élaborer avant de pouvoir travailler a déjà été signalée : Sur chaque projet un partenaire dit : je participe à raison de 10 % du coût total sur ce dossier, le deuxième partenaire propose une participation à 20 %, le troisième apportant 30 %..., alors qu'en s'accordant sur l'ensemble des projets, l'un pourrait prendre tel dossier et l'autre tel autre. Ce serait beaucoup plus simple à gérer.

Deuxième point : C'est la constatation au cours de ces dernières années, du décalage qu'il y a eu entre les discours gouvernementaux et la réalité financière. On a constaté un désengagement progressif de l'Etat et un report des responsabilités de financement sur les collectivités locales.

Enfin dernier point, c'est le constat du maintien des menaces et de l'accroissement de certaines d'entre elles.

Si l'on fait appel à la mémoire de nos anciens qui sont encore dans la salle, ils pourront dire comment était l'ALLIER il y a 30 ans. Depuis on a pu constater une intensification agricole et industrielle à proximité des zones naturelles telle que le val d'Allier, la multiplicité des ponts, des autoroutes, etc...puis très récemment, la mise en place de la déviation de la N 7. On pouvait espérer que Loire Nature ait permis de faire prendre conscience aux décideurs, que l'aménagement de cette N 7, ne se fasse pas dans le bassin de l'ALLIER. Eh bien Non ! Cela se fera dans le bassin de l'ALLIER au détriment de la rivière qui, dans le PUY DE DOME est encore corsetée par 110 kilomètres d'enrochement...

Face à cela, reconnaissons qu'il y a une prise de conscience par certains de nos Elus, certaines collectivités, de la nécessité de préserver la rivière et de l'intérêt qu'il y a à associer le public à la défense de cette dernière et d'une façon générale à la défense de la nature. C'est une bonne chose. Mais il reste tant à faire.

Par exemple Je dirais aussi : attention au tourisme de masse. On peut craindre de voir arriver une piste cyclable le long de l'ALLIER pour permettre aux cyclistes de découvrir cette rivière. Mais si c'est pour faire une route cyclable goudronnée, je lève les bras au ciel !...

Le tourisme de masse, il va falloir le maîtriser. On a mentionné ce matin l'existence de touristes égoïstes. Il sera indispensable de les éduquer.

Il ne s'agit pas de faire état d'un pessimisme. Mais il nous faut rester réalistes et très vigilants. Je dirai donc attention ! le verre est encore à moitié vide.

MONSIEUR AUCLERC – C'est un constat très lucide et c'est bien le jeu de la table ronde, de faire émerger les choses.

On peut se féliciter de ce qui s'est passé depuis plus de 10 ans. Mais cela ne veut pas dire que tout est arrivé – et fait.

Ce qui est à retenir, c'est cette notion de prise de conscience des Elus qui sont plus responsables. Comme ils savent mieux les choses, ils ont plus de facilité à en prendre conscience, ce qui ne veut pas dire que l'on y est arrivé !

Je ne voudrais pas passer à la deuxième partie de cette table ronde, avant d'avoir le sentiment de tout le monde, mais l'intervention est importante dans le sens où elle précise bien là où l'on est.

C'est-à-dire que l'on est au milieu du gué.

Je trouve la formule très bonne : le verre à moitié vide et le verre à moitié plein. Cela convient bien.

On voit bien, tous autant que nous sommes, qu'il y a beaucoup de sujets qui nous fâchent, que les choses ne sont pas là où l'on voudrait qu'elles soient.

On vous entend parler de cheminement au bord de l'ALLIER. Cela fait penser tout de suite à des cheminements au bord de la LOIRE tout à fait dans le même type et rien que l'idée d'en parler, cela dérange et cela choque parce que l'on est quand même sur une notion de tourisme. Monsieur GIGAULT, vous remplacez Monsieur BOUGRAIN-DUBOURG au niveau de cette table ronde, qui a été retenu et qui s'en excuse.

MONSIEUR GIGAULT – LPO AUVERGNE ORGANISATION – Je ne peux que partager l'avis de Monsieur GEAY concernant les inquiétudes que l'on peut avoir sur l'ALLIER et la LOIRE.

Là aussi, je dirais que le verre est à moitié plein parce qu'il y a des choses quand même qui se sont passées et qui sont très positives.

Pour nous, la première a été la capacité de travailler entre réseau au niveau national et réseau associatif, ce qui est une nouveauté et je pense que c'est à souligner. On espère bien évidemment, pouvoir continuer.

On a été aussi en capacité d'animer un réseau par rapport à l'observatoire de la STISVOT qui a permis de regrouper une vingtaine d'associations et 350 naturalistes sur le terrain pour pouvoir identifier les espèces rares présentes sur le bassin, apporter un diagnostic et constituer des indicateurs pour mesurer l'intérêt patrimonial de ce fleuve, mesurer aussi complètement l'impact des actions de gestion que l'on peut entreprendre.

Pour la LPO, cela a représenté aussi un passage d'un temps où l'on était observateur du patrimoine naturel dans les années 1980/1990 à un passage d'acteur de gestion concrète sur le terrain, tout en gardant notre âme d'association. Il faut le rappeler.

On est dans une phase de gestionnaire. Néanmoins, au niveau de la LPO –et c'est très important- on souhaite rester une association militante qui va pouvoir lever le poing quand il le faut pour dire qu'il y a des choses qui ne vont pas, même si par ailleurs, on va pouvoir discuter et construire avec des partenaires institutionnels.

Pour nous, c'est une avancée significative, c'est vrai, de LOIRE NATURE, celle de constituer cette capacité à agir sur le terrain et on voudrait là, citer deux exemples.

Le premier concerne le RALE DES GENETS

Il apparaît que dans le bastion de la LOIRE, cette population se maintient alors que sur l'ensemble de la FRANCE, il s'effondre.

Ce qui a été mis en place dans la région angevine, semble montrer la capacité à inverser le cours de l'histoire et c'est à mettre à l'actif des actions entreprises sur la LOIRE.

Le deuxième concerne la Sterne pierregarin qui est un oiseau que l'on trouve de façon privilégiée sur la LOIRE.

On constate une augmentation des populations alors que l'on a été très inquiet sur l'état de ces populations depuis une trentaine d'années.

Ce sont là, des choses très positives.

Enfin, on a pu noter l'évolution de la perception du public y compris des Pouvoirs Publics sur la manière de gérer ce fleuve.

Aujourd'hui, on parle plus d'un fleuve qui respire que d'un fleuve corseté.

C'est vrai qu'il y a encore 110 kilomètres d'enrochement dans le PUY DE DOME et il y a une menace. On essaie d'éviter qu'elle se réalise, c'est sûr. Mais il y a quand même une évolution spectaculaire qui s'est produite depuis 30 ans et j'ai bon espoir que cela se puisse poursuivre – on a des idées pour y arriver.

MONSIEUR AUCLERC – Monsieur PUSTELNIK, la LOIRE est quelque chose qui n'est pas étranger.

Concrètement, si vous aviez à comparer ce qui se passe sur la DORDOGNE avec ce qui se passe sur la LOIRE, vous en êtes où ?

Vous avez les mêmes difficultés, les mêmes problèmes.

Comment les choses s'intègrent-elles ?

Quelle vision peut-on avoir de l'extérieur du PLAN LOIRE de LOIRE NATURE ?

MONSIEUR PUSTELNIK – Historiquement, la LOIRE était pour nous, le modèle d'une situation plutôt conflictuelle et cela a été rappelé.

Avec les initiatives qui ont été prises, on a vu apparaître tout d'un coup, un autre type de modèle.

On s'est dit : cela va devenir un modèle de collaboration, un modèle d'implication sociale et c'est cela qui nous intéresse.

Je représente ici, l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassins et on est intéressé par la transmission de l'extérieur, de tout ce qui marche.

Ce que l'on a pu voir, c'est qu'au-delà de la dimension scientifique, de la dimension technique et pédagogique, l'environnement, c'était réellement du social et beaucoup de psychologie – pour ne pas dire plus.

C'est une dimension extrêmement importante. Et la question que l'on peut se poser vu de l'extérieur, c'est de dire que l'on a vu des associations se mobiliser et là, j'ai deux questions.

La première – et c'est positif :

La mobilisation des uns et des autres autour des expérimentations sur le terrain, c'est évidemment positif, mais il faudrait aussi, je crois, en sortir tous les éléments de difficulté, tout ce qui ne va pas bien.

Il faudrait mettre en exergue, un peu plus qu'on ne le fait, ce qui ne va pas bien de manière à pouvoir faire bénéficier les autres fleuves, de cette expérience. Parce qu'il y a eu un PLAN LOIRE, mais il n'y a pas de plan sur tous les fleuves.

On a annoncé des PLANS GARONNE, des PLANS SEINE, mais il y a beaucoup d'autres fleuves qui sont très jaloux de cette dynamique engagée sur la LOIRE au départ.

Donc qu'est-ce qui ne va pas bien ?

La deuxième question, en fait, est un peu la même que la première :

Est-ce que cette dynamique où moi, je vois un caractère expérimental technique certes, mais aussi un caractère social, une sorte de caractère de rééquilibrage entre le gestionnaire global où les Elus sont très impliqués et cette implication des associations non pas comme contrepouvoir, mais pour bien montrer que la gestion de l'environnement fluvial est collective – ou n'est pas collective, peut être poursuivie ?

Il me semble que cette dimension-là, il faudrait la prospecter un peu plus.

Autre sujet d'inquiétude : le résultat.

On a une société qui évolue très vite et les dégradations vont-elles aussi, évoluer extrêmement vite.

Est-ce que toute cette dynamique engagée dont on a vu qu'elle était lourde, longue, compliquée y compris pour tous ces partenaires-là, va être suffisante pour rattraper la vitesse avec laquelle les choses se dégradent dans un contexte où les financements diminuent, la disponibilité financière n'est pas aussi évidente qu'elle pouvait l'être peut-être par le passé et on va souvent faire appel à des gens à qui on va dire : c'est fromage – ou dessert.

Est-ce que l'on va continuer cette dynamique financière vis-à-vis des associations ?

Ou est-ce qu'il va falloir faire plus avec moins ?

Est-ce que l'on va réussir à maintenir cette dynamique suffisamment pour qu'elle compense cette dégradation que l'on constate ?

Il y a beaucoup d'intérêt, une envie d'aller au-delà sur l'analyse critique et dans le même temps, il faut quand même que la LOIRE garde cette espèce de réputation d'expérimentation de ce multi partenariat.

On a parlé des associations, mais il y a beaucoup d'autres partenaires qui doivent intégrer le débat.

Monsieur HERBACH, participant – Je voudrais revenir sur ce qui vient d'être dit, parce que c'est un sujet très important. Je vois apparaître dans ce colloque, deux difficultés qui ont émergé.

La première, c'est que l'on sent bien que tout ce qui ressort de toutes les actions et de tous les témoignages, c'est une difficulté d'échange, de communication, de transversalité, de plateforme de partenariat et la difficulté de concilier des intérêts très différents et divergents.

D'autre part, il est difficile d'opérer des choix parce que tout cela est valeur de choix de société : agriculture, tourisme, etc... et c'est donc une dimension politique qui manque. C'est un véritable défi politique avec tout ce que cela implique de choix stratégiques et de faculté d'anticipation. Mais entre le documental stratégique fourni qui a servi de base au début de la concertation et

maintenant, je pense que cette dimension apparaît dans toutes les ambitions de tout ce qui est dit de façon un peu anecdotique, mais pour moi, elle disparaît en termes d'échelle.

Je représente l'Association ALLIER SAUVAGE et j'étais hier, avec SOS LOIRE VIVANTE. On oublie qu'elle a été le pionnier. On est passé maintenant, dans une logique de gestion, plus que dans une logique d'action, mais elle ressort et elle est toujours présente dans toutes les associations. Néanmoins, il est nécessaire que ce militantisme revienne pour susciter de véritables projets politiques et pour nos associations qui sont réunies en collectif autour de SOS LOIRE VIVANTE. Reste à savoir si les partenaires nous donneront la place, les moyens et s'ils le souhaitent.

MONSIEUR AUCLERC – On aura l'occasion dans la troisième partie, de répondre à cette question.

Suite à ce qu'a dit Monsieur PUSTELNIK, je pense que l'on peut en rester là sur LOIRE NATURE.

Je serais tenté de dire que l'on verra après.

Cela a permis de faire un point autre que celui qu'avaient fait les ateliers, ou du moins des actions.

On a un historique, on a des choses. On sait où les problèmes se posent.

Cela a été dit et évoqué. Tout cela mérite intelligence, réflexion et concertation.

Je serais tenté de dire : donnons-nous un temps plus débridé.

On sait que l'on a des contraintes, des politiques qui arrivent de l'EUROPE, la loi sur l'eau, la DCE...

Il y a également un poids économique énorme qui vient contrebalancer souvent les bonnes volontés.

L'agriculteur n'est pas toujours lui-même maître du jeu ou de son destin.

Qu'est-ce que l'on peut dire, qu'est-ce que l'on a envie de lancer aujourd'hui, de plus ou moins réfléchi ?

Quelles sont les craintes ?

Est-ce que l'on peut positiver ?

Quelles ambitions dans la gestion des fleuves demain, sans pour autant déflorer le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE 3 – ou peut-être en le déflorant, sans même rester sur le bassin de la LOIRE parce que là, on a la possibilité d'ouvrir des idées, je serais tenté de dire que c'est la bouteille à la mer.

On a un constat d'un côté. Et de l'autre côté, on est dans la perspective d'un nouveau PLAN LOIRE qui s'inscrit dans la durée puisqu'il y en a déjà eu deux.

Il y a effectivement LOIRE NATURE, donc la prise en compte de l'environnement qui est de plus en plus forte, avec des obligations légales.

MONSIEUR GUEYDON – A propos du développement durable, Monsieur SOUCHON a évoqué lors de son discours introductif au colloque, un projet de la Région AUVERGNE qui obtient un large accord. C'est de faire de la rivière Allier, un élément fort de développement durable en AUVERGNE.

Notre projet, c'est de mettre en place un schéma de développement durable de la rivière ALLIER.

On travaille sur un document de référence qui sera en ligne en fin d'année, je crois. Les partenaires pourront s'associer à la préparation de ce plan de référence pour ajouter toutes les compositions et idées notamment et surtout les connaissances en la matière.

Nous sommes en train de créer une structure associative au niveau de la Région AUVERGNE, qui rassemblera les acteurs et notamment les collectivités, les deux SAGES mais également l'EPL, l'Agence de l'Eau, le mouvement associatif. On vous en fera part dans les prochaines

semaines. Tout cela sera élaboré à partir des projets qui pourront venir du niveau local avec l'approbation des Bureaux des deux SAGES notamment.

J'ai été fortement intéressé hier notamment par ce qui existe au QUEBEC – la stratégie sur le SAINT LAURENT. Je pense que l'on aura à s'inspirer de cette expérience qui est très enrichissante notamment en termes de gouvernance.

Voilà le genre de projet sur lequel on se lance. Il y a dans la salle, des gens des Services qui ont participé au colloque, qui pourraient abonder plus que moi en la matière et intervenir de façon plus précise. Tels sont des exemples de projets lancés au niveau de la Région AUVERGNE, qui s'intègrent complètement dans ce qui existe déjà, notamment le plan Grandeur Loire Nature, parce qu'il s'agira de mettre des commissions en place sur la qualité et la ressource en eau, la problématique des crues, le tourisme avec le Comité Régional de Développement du Tourisme. Il s'agit de valoriser la rivière Allier de façon économique et touristique, mais aussi de sensibiliser les citoyens notamment du milieu urbain pour bien qu'ils s'approprient la rivière Allier, tout cela dans le cadre d'un schéma de « développement durable ».

MONSIEUR PUSTELNIK – Je profite de l'intervention de Monsieur GUEYDON pour enfoncer le clou qu'il a déjà commencé à planter.

Si j'ai un message à faire passer, quel que soit le fleuve auquel on va s'adresser, c'est que l'on affirme collectivement et toujours plus, que la gestion d'un fleuve, c'est l'aménagement du territoire.

On ne le dit pas suffisamment. Et c'est en fait, la critique que je voudrais formuler sur le PLAN LOIRE, ou LOIRE NATURE. On se rend compte que le besoin, c'est d'intégrer les politiques environnementales dans toutes les autres.

La loi sur l'énergie :

Si aujourd'hui, on a fixé un cadre tellement contraignant, c'est que la loi sur l'eau n'arrive plus à l'écartier et on aura beau faire tout ce que l'on voudra, on n'arrivera pas à redonner de l'espace à l'eau à l'intérieur des contraintes qui nous sont imposées par la loi sur l'énergie.

Ce que je dis, c'est qu'il faut impérativement être très vigilant et je crois que le travail que la Région AUVERGNE engage sur l'ALLIER et sur la DORDOGNE également –et je l'en remercie- c'est d'essayer de voir comment intégrer dans toutes les actions politiques, la préoccupation liée à la gestion des cours d'eau.

L'aménagement du territoire, c'est un peu le Leitmotiv de l'Association. C'est de le crier haut et fort, de mettre en avant systématiquement cette transversalité.

Pourquoi on parlerait de l'agriculture sans parler de la LOIRE ?

Pourquoi parler de l'industrie sans parler de la LOIRE ?

Pourquoi on parlerait du tourisme sans parler de la LOIRE ?

Cette verticalité des traditions fait que l'on n'arrive pas à casser ces barrières-là.

L'environnement, c'est un résultat et non pas une fin en soi et il faudrait le crier un peu plus.

Et je dis « crier » parce que lorsqu'on le dit, on ne le fait pas.

MONSIEUR LAGAUTERIE – DIREN – Quatre messages très rapidement :

Le premier, c'est que je pense qu'il faut gagner du temps. Cela a été dit.

On en est aujourd'hui à travailler sur le changement climatique alors que les études d'impact qui datent depuis 1976/1978, sont encore médiocres. C'est-à-dire que cela fait une trentaine d'années.

On voit bien là, que le transfert d'intelligence, de compétence, de technologie, de recherche – que ce soit la recherche fondamentale, ou la recherche appliquée- jusqu'au grand public au niveau information et communication, est un sujet très important.

On voit bien qu'il y a un transfert de savoir et de compétence à mettre en place.

Vous êtes à la tête de ce savoir.

Vous êtes en avance par rapport au grand public, mais le public qui se promène tout seul dans les Gorges de l'ARDECHE ne sait pas. Quelquefois il sait, mais en général, les gens ne savent pas.

Le deuxième message :

Il faut que tout le monde trouve sa place.

Il y a de la place pour tout le monde sur le plan LOIRE y compris pour les associations.

Je n'ai pas parlé des collectivités, de l'état des établissements publics territoriaux. Mais je suis là dans une organisation, un colloque organisé par les associations et donc je m'adresse aux associations.

Tout le monde doit trouver sa place et tout le monde doit porter le maximum de plus-value qu'il peut apporter.

Ce n'est pas la peine de prendre la place d'un autre si l'autre fait bien. Et cela, je le dis, y compris pour la DIREN.

Troisième message :

On est tous contraints de jouer « collectif ».

On ne peut pas avoir raison seul dans son coin si l'on veut l'adhésion des Elus et du grand public.

Il faut que l'on joue collectif dans le cadre évoqué avec la plus-value que chacun doit – et peut apporter et les associations ont une grande plus-value à apporter.

Quatrième message :

Le seul objectif, le seul intérêt, c'est de servir l'intérêt général.

C'est de faire en sorte que le fleuve et ses grands affluents et les chevelus évidemment, retrouvent un espace de liberté où la biodiversité puisse au moins être maintenue et même si possible, améliorée.

Là, il faut lancer les observatoires et là, on est parti pour quelques années.

Je voudrais donc insister sur ces deux notions :

-Jouer « collectif » avec plus-value et là, chacun a son rôle à jouer

-Gagner du temps si l'on peut en gagner.

MONSIEUR THEPOT – Directeur de l'EPL – Pour essayer de répondre à la question : comment aller vers la gestion durable des fleuves, en essayant d'élargir au-delà de la seule LOIRE, il me semble qu'il y a deux grandes questions qu'il faut se poser :

-Quels sont les objectifs de cette gestion ?

-Quels sont les moyens collectifs que l'on va affecter à cette gestion – moyens institutionnels, humains et financiers ?

Quand on compare ces moyens aux politiques en faveur de l'assainissement et de l'eau potable..., c'est vrai que l'on est dans des effets d'échelle qui sont assez impressionnants.

Je crois que si l'on veut arriver à faire bouger cette capacité collective à mobiliser des moyens humains et financiers sur la gestion des cours d'eau, il faut qu'au delà de cette seule salle, des objectifs communs sur la gestion durable des cours d'eau soient largement partagés.

C'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire.

Aujourd'hui, il y a l'impact éventuel du changement climatique qui entraîne des questions fondamentales.

Il y a un travail préalable à faire d'identification des objectifs, d'acceptation sociale de ces objectifs et cela passe par la formation, la sensibilisation et la pédagogie.

Lors du premier colloque organisé, il y a quelques années, par l'Association française des EPTB, en partenariat avec EPIDOR à LIMOGES, sur la question des observatoires des bassins, il y avait un Québécois qui était intervenu en disant que l'on ne gérait pas un fleuve, mais ses usages.

On ne peut bien gérer, par rapport à des objectifs quantifiés et donnés, que si l'on a la connaissance. Parce que si l'on n'a pas la connaissance de ce qui se passe sur le bassin fluvial, ce n'est pas de la gestion, mais de la « gesticulation » !

Il faut absolument à l'avenir, privilégier la connaissance sur les cours d'eau dans toutes les thématiques sur lesquelles on souhaite effectuer la gestion des usages.

L'objectif à terme consisterait sans doute à ce que l'on ait une politique d'aménagement du territoire en FRANCE, qui intègre complètement l'aménagement des cours d'eau. Ce serait formidable, mais il y a sans doute des étapes intermédiaires qui passent déjà par une identification d'objectifs, partagés par le public, par le secteur associatif, par les Elus, et par les représentants des collectivités territoriales.

Il faut que les acteurs du terrain adhèrent aux objectifs de cette gestion.

Quant aux moyens, je dirais que « l'intendance suivra ».

Si l'on arrive à avoir un projet collectif bien partagé, si l'on met en place un édifice institutionnel clair –parce que ce qui n'a pas fonctionné sur le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE, ce sont bien deux questions : la gouvernance et l'évaluation- le reste suivra à mon avis.

Comment tout cela s'articule, qui fait quoi, quels sont les résultats ? On n'a pas toujours été brillants, mais sur la Loire on a sans doute été moins mauvais que sur d'autres bassins... Il faut s'améliorer et c'est un élément essentiel pour une meilleure gestion des cours d'eau dans l'avenir, afin de mettre en place les outils et les moyens institutionnels correspondants.

Il faut bien définir en préalable le schéma institutionnel et après, on aura les moyens humains et financiers permettant d'aller dans cette direction-là.

Les EPTB sont de bons outils parce qu'ils permettent de décloisonner à l'échelle des bassins. Sur les grandes stratégies, il faut des outils institutionnels qui se positionnent à ces échelles, ainsi que des acteurs associatifs, pour bien gérer ces politiques durables que l'on souhaite avoir sur les cours d'eau.

MONSIEUR GIGAUT – LPO AUVERGNE ORGANISATION – Il faut être très vigilant par rapport à tous les projets de ponts qui peuvent être parallèles au PLAN LOIRE et que l'on voit arriver sur la LOIRE ou l'ALLIER.

On en parle en AUVERGNE.

Il y a deux projets de ponts sur la rivière ALLIER et on voit que les ponts seront construits. Il y en aura pour 5 ans.

Il faut être très vigilant sur tous les projets qui se font jour.

On a vu se dégrader les prairies.

Il faudrait aussi stopper tout cela et voir dans quel sens il faut partir.

Il y a aussi un courage à avoir de la part des décideurs pour prendre des décisions qui ne sont pas toujours comprises dans l'immédiat même si elles le sont à long terme et que l'on puisse avoir le courage de dire non par rapport à des projets qui se mettent en place sur la LOIRE ou l'ALLIER.

Ce n'est pas facile, mais c'est à cela que l'on reconnaît un visionnaire.

MONSIEUR BARON – WWF – C'est vrai qu'il faut avoir des objectifs au niveau du bassin.

Il faut tenir compte de la demande sociale qui demande plus de nature

Il faut tenir compte du rôle des Elus qui ont la légitimité et le pouvoir en matière d'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire est de la responsabilité des Elus, des communes, des régions et des départements.

Et puis il y a tous les usagers du territoire.

J'ai parlé rapidement des agriculteurs. Il ne faut pas oublier que plus de 80 % du territoire du bassin versant, sont gérés par les agriculteurs. Donc on ne fera rien de convenable sans eux et rien contre eux.

C'est l'une des pistes sur laquelle il faudra travailler davantage.

On a déjà commencé.

Il se passe des choses, mais c'est un domaine où il y a beaucoup de progrès à faire.

Et puis notre domaine associatif à nous :

Là, je ne suis pas complètement satisfait de la façon dont cela se passe.

Il est normal et légitime que chaque association ait sa personnalité, ait ses propres objectifs particuliers.

Il ne s'agit pas de changer, ni d'en venir à une pensée unique. Ce n'est pas du tout mon propos.

Mais on a, à mon avis, raté en grande partie la première partie des discussions sur le futur PLAN LOIRE et sur ce qui va arriver parce que l'on n'a pas été capable, malgré le colloque de LIMOGES qui a été un progrès mais qui n'a pas été la panacée, d'avoir des propositions et de présenter un projet global et commun à nous tous.

L'une des difficultés que l'on a vécue dans ces dernières années sur la gouvernance – et que l'on vivra de façon beaucoup plus aiguë dans les années qui viennent parce que l'on va être avec des partenaires plus nombreux et plus motivés, est d'avoir eu une gouvernance pas suffisamment forte.

On a besoin entre nous, d'une gouvernance forte en respectant la personnalité et les capacités de chacun.

Je m'interroge beaucoup sur la façon dont on va arriver tous ensemble, en même temps, à faire progresser nos actions de terrain, à faire notre devoir d'information, de sensibilisation des populations, de partenariat avec les Elus, de partenariat avec les usagers du milieu sans perdre notre âme, parce que l'on a aussi nos convictions et quand la LPO dit que lorsque les choses ne vont pas, il faut « pousser un grand coup de gueule », je suis d'accord.

Il faut garder sa personnalité et se dire ce que l'on a à se dire « entre quatre yeux ». C'est comme cela que l'on se respecte et que l'on travaille ensemble.

Mais il y a des difficultés à avoir cette gestion transversale dans nos associations. C'est vrai au niveau de la LOIRE et c'est vrai au niveau national.

Au niveau national, il n'y a que quelques mois que s'est créé le groupe ALLIANCE qui essaie de fédérer les associations pour parler de la loi sur l'eau alors qu'il est trop tard !

On n'est pas les plus nuls. Mais il y a un gros effort à faire et c'est l'un de mes gros soucis.

Je souhaite que réellement, dans le monde associatif, on se prenne par la main et que tranquillement, calmement, on regarde ce problème de la gestion entre nous, de nos objectifs et de nos projets, sachant que dans l'étape 1, on avait 100 % du financement LOIRE NATURE, qu'en étape 2, on n'a eu que 60 % et qu'il serait logique que l'on descende en dessous de 50 % maintenant, compte tenu que l'on ne fera pas tout partout et que l'on a à susciter des maîtres d'ouvrage qui feront le travail en faveur de l'environnement que l'on souhaite.

MONIEUR ROUSSEAU-DUFOUR – Beaucoup de choses ont été dites.

La continuation de ce programme va bien sûr, vers l'ouverture sur de nouveaux acteurs et suppose donc que les acteurs existants se reconnaissent pour ce qu'ils ont fait, pour leur rôle, là où ils sont bons, là où ils sont forts et acquièrent aux yeux de tous, y compris des nouveaux acteurs qui arriveront sur le dispositif, une légitimité.

Je crois que le temps est venu maintenant, après la deuxième phase, de clarifier les choses qui se sont faites d'elles-mêmes d'ailleurs dans le programme LOIRE NATURE.

Il y a des projets opérationnels avec au départ, des acteurs associatifs qui se sont fondus, je dirais, dans le milieu social et aux milieux des partenaires institutionnels et locaux, des usagers et des riverains.

Il y a donc des projets opérationnels. Mais il est certain que cet investissement dans des projets avec un grand nombre de partenaires ne doit pas obérer le rôle de veille, d'alerte qu'ont certaines associations – rôle qu'elles doivent garder puisque l'on est tous d'accord aujourd'hui sur le fait qu'après 20 ans, elles ont eu un rôle fondamental au début des actions. Elles doivent continuer à l'avoir puisque l'on a bien dit tout à l'heure, que les menaces étaient toujours présentes même s'il y avait des avancées importantes en termes de gestion du fleuve.

Je crois donc qu'il faut organiser tout cela.

On a bien compris que des acteurs souhaitaient continuer à être partenaires privilégiés –il faut le dire- des collectivités territoriales et à gagner leur confiance.

Il faut aussi et notamment dans la phase 3, qu'il y ait des moyens qui soient dévolus au débat public et notamment dans le cadre du Plan Loire 3, un budget identifié sur cet objectif

Les associations militantes auront toute possibilité de lancer des projets, en lien avec les collectivités, là où ils sont les plus utiles.

Ce n'est pas aujourd'hui que certains manifestants de Serre de la Fare sont devenus des Elus, qu'il va falloir renoncer à ce rôle.

Cela doit se jouer dans la clarification des rôles de chacune, dans un diagnostic partagé, une reconnaissance mutuelle, car toutes les associations n'ont pas les mêmes objectifs. Il faut le dire et le reconnaître entre nous – et le faire savoir aux partenaires.

MONSIEUR AUCLERC – C'est un point essentiel.

MONSIEUR GEAY – Au niveau de l'Auvergne jusqu'ici, nous n'avons eu aucun problème de cogestion entre les différents opérateurs associatifs qui ont conduit le programme LOIRE NATURE et sur ce point, disons que l'Auvergne en un sens, peut être citée en exemple.

Nous sommes ouverts, pour l'avenir, à la participation d'autres associations opératrices. Donc ce n'est pas un problème.

Je voudrais faire redescendre le débat à un niveau plus opérationnel.

En ce qui concerne les trois associations opératrices, si au départ, elles ont été préoccupées par la préservation de la biodiversité, l'expérience LOIRE NATURE a montré qu'une thématique a été fédératrice au-delà de la biodiversité. Il s'agit de la dynamique fluviale.

Notre objectif consensuel est de porter des efforts sur le maintien et la réhabilitation de la dynamique fluviale. On a vu au cours des deux derniers jours que cette dynamique fluviale est en fait la clef de la biodiversité.

C'est la clef de la richesse en eau. Et c'est aussi la clef du maintien de la diversité des paysages.

Nous sommes donc persuadés qu'il faut laisser la rivière divaguer, se charger en sédiments le long de ses rives de façon à lutter contre cette énergie cinétique qui la force à partir vers l'aval sinon, on a vu que la rivière s'enfonce et cela a été bien montré.

On diminue la ressource en eau.

On fait prendre des risques importants à la base des ouvrages d'art.

On réduit la biodiversité.

On perd la typicité de nos paysages alluviaux.

C'est donc un point très important.

Il faut reconnaître que jusqu'ici, seules les associations se sont engagées dans des actions fortes, je dirais, risquées, démonstratives qui permettaient d'essayer de maintenir – ou de lutter contre la diminution de cette dynamique fluviale dans les endroits où elle était encore active.

Cela s'est traduit par l'achat de terrains dans les zones qui risquaient d'être inondées.

Il faut se souvenir de la réaction de certaines collectivités face aux moyens utilisés. Il s'agissait en effet, d'utiliser des crédits publics pour acheter des terrains qui allaient disparaître, supprimer certains enrochements, déplacer certains captages. Il faut se souvenir de tout le travail réalisé pour informer et discuter avec les partenaires afin de leur faire comprendre le bon sens de cette action.

Je disais tout à l'heure qu'il y a encore 110 kilomètres de berges enrochées.

On ne doit pas laisser les propriétaires prendre en charge la protection de l'ALLIER. C'est à la collectivité de s'en charger.

Une étude en cours du SAGE ALLIER AVAL, a montré que le total des surfaces inondables potentiellement, s'élève à 2 300 hectares. Cela paraît très important. Mais il n'y a quand même là, que 12 % de terres cultivables malgré tout. Cela représente sur 50 ans l'achat de 45 ha par an

Je dirais que c'est un faible coût par rapport à celui d'un km d'autoroute.

Il nous faut donc trouver des maîtres d'ouvrage pour prendre en charge ces hectares et les confier à des gestionnaires.

Je dirais que c'est là, un objectif important pour l'avenir.

MONSIEUR PUSTELNIK – Je voudrais dire qu'en rapport avec le débat qui s'est installé sur la légitimité, il y a aussi un constat à faire à savoir que l'on n'est pas très nombreux à être motivés autour de la gestion des fleuves.

De grâce, associons nos actions, associons nos motivations.

On n'est pas assez nombreux et la solidarité est quelque chose qui doit jouer, mais quand on n'est pas nombreux, c'est difficile.

Donc additionnons rapidement nos forces.

Deuxième constat que je voudrais souligner :

Vous avez parlé de dynamique fluviale et vous avez raison.

C'est une bonne entrée pour parler de biodiversité. Mais pour travailler avec des Elus –parce que je travaille avec les Elus au sein des établissements publics de bassin- évitons les discours trop scientífico-technocratiques.

On ne fait pas rêver les gens avec la dynamique fluviale.

MONSIEUR GEAY – Je m'adressais à un public averti.

MONSIEUR PUSTELNIK – Certes. Mais si l'on veut motiver collectivement la société, il va falloir que l'on prenne conscience que l'on a un gros effort à faire pour avoir un discours qui soit beaucoup plus ouvert, beaucoup plus simple à comprendre.

Aujourd'hui, même sur la gestion de l'eau, on a du mal à motiver les gens autour du simple fait de la gestion de l'eau, parce qu'il y a une fausse idée de sécurisation à travers le robinet et le lien entre le milieu et la ressource n'est pas évident à faire.

Il y a beaucoup de travail pédagogique à faire pour expliquer simplement aux gens, qu'il faut protéger les milieux.

Après effectivement, la dynamique fluviale est quelque chose d'important et j'ai essayé de mobiliser les Elus autour de la dynamique fluviale.

Je peux vous dire que j'ai intérêt à trouver d'autres expressions et il faut réfléchir pour expliquer les espaces de liberté, de sensibilité... parce que je n'y arrive pas comme cela.

Je ne sais pas comment faire. Je cherche la solution et il va falloir la trouver collectivement.

Ce changement de vocabulaire est un élément prospectif important pour arriver à une motivation collective et très importante.

EPTB – ce n'est pas facile à prononcer.

Etablissements Publics Territoriaux de Bassin – la notion de bassin n'est pas comprise.

La gestion de l'eau du robinet et la dynamique fluviale, ce n'est pas compris non plus.

MONSIEUR GEAY – Je voudrais donner l'exemple de ce qu'a fait le Bureau de la Commission Locale de l'Eau en charge du SAGE ALLIER AVAL. Il a fait venir les techniciens chargés de mission du CEPA et de la FRANE pour leur expliquer ce qu'était la dynamique fluviale en salle et sur le terrain. Je peux vous dire qu'ils ont tous été convaincus.

MONSIEUR AUCLERC – Je veux bien vous croire, mais je suis persuadé que Monsieur PUSTELNIK a raison. C'est aujourd'hui un combat et ce n'est pas parce que je suis journaliste intéressé par ce combat, mais parce que je vois bien qu'il faut sans cesse remettre les choses sur le métier parce qu'elles ne sont pas intelligibles.

J'assiste au Comité de Bassin très régulièrement. Croyez-moi, il faut vraiment se prendre la tête à deux mains et se dire : comment rendre les choses compréhensibles aux lecteurs.

Je n'y arrive pas.

Je n'y arrive que pour des lecteurs avertis. Mais le grand public ne suit pas.

Monsieur PUSTELNIK a raison. On a beaucoup de messages à faire passer et toute une culture à créer.

Quand on est entre gens avertis, c'est facile. On parle tous du même sujet et on a bien les mêmes motivations, mais on a encore du chemin à faire. C'est une certitude.

Donc : EAU, ESPACES, ESPECES.

MONSIEUR NATURALE – C'est vrai que dans le cadre de la préparation de ce programme, c'est l'Agence qui porte cette plate-forme.

Il est clair que nous avons, nous, en termes de programme, multiplié par 3 le budget consacré aux actions sur les milieux.

Cela veut dire que demain par rapport à hier, on compte bien évidemment renforcer cette action en direction des milieux.

La question posée tout à l'heure concernait l'élargissement de la prise en compte pour mieux intégrer le paramètre « morphologie » qui est un paramètre fortement dégradant pour l'atteinte de l'objectif 2015 du bon état des eaux.

Ce paramètre « morphologie » va être pris en compte dans le cadre des actions de restauration des rivières et bien sûr, par rapport à des rivières fortement corsetées, on prendra en compte les actions pour faire en sorte qu'elles soient décorsetées et que l'on retrouve une certaine dynamique.

Cela dit, dans le cadre des préparations budgétaires qui sont faites, dans le cadre de préparation de ce neuvième programme qui représente 70 millions d'euros, en ce qui concerne l'agence, nous participerons à hauteur d'une vingtaine de millions d'euros. On va forcément vers une augmentation de ces prises en compte et de ces financements pour accélérer dans la voie ouverte par les programmes précédents.

C'est bien sûr, une satisfaction parce qu'il faut savoir que l'on n'est pas arrivé là par hasard. Cela a été difficile. On parlait d'une difficulté au niveau de nos instances de nos bassins, de nos instances de décision, à faire prendre en compte et à faire démarrer ces programmes.

Aujourd'hui, on est sur une phase de croissance et sur un certain nombre d'autres programmes qui sont plus avancés.

MONSIEUR CLERICY – DIREN LOIRE BRETAGNE – Je voudrais, pour les collègues qui ne sont pas au fait de nos programmes, de nos plates-formes, expliquer un peu ce que l'on veut.

Que s'est-il passé ?

L'Etat a enfin compris la décentralisation.

En 1994, l'Etat a décidé le PLAN LOIRE.

En 1999, l'Etat a proposé la poursuite du PLAN LOIRE.

Et en ce moment, l'Etat retient les propositions et les projets.

Donc je suis tout à fait d'accord avec le collectif associatif. Il nous faut poursuivre cette décentralisation, associer beaucoup plus les riverains et passer sans doute maintenant à un stade de partenariat.

Il faut aussi poursuivre les expériences.

Et puis je pense qu'il faut dépasser la notion de « restauration de la dynamique fluviale » et passer à la restauration dynamique autour des fleuves.

On s'est beaucoup occupé des fleuves, des cours d'eau, des grands axes, des colonnes vertébrales, mais je dirais que l'on a oublié les côtelettes !

Le fleuve – les fleuves doivent être un moteur d'aménagement du territoire et doivent être absolument indispensables.

Un dernier point :

Le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE va être intégré au contrat de projet.

Ce changement est très fort. On n'est plus sur des contrats de plan sur la moquette. On est sur des contrats de projets. Et actuellement, l'ensemble des structures chargées d'élaborer les plates-formes, que ce soit l'Agence de l'Eau, l'EPL, l'Etat ou la Région Centre, on est en train de recenser l'ensemble de ce qui est possible, de ce qui pourra être fait, de ce qui pourrait être fait - et je parle au conditionnel.

Ensuite, il nous faudra travailler avec les maîtres d'ouvrage, avec les collectivités sur ce que l'on fait et c'est cela le plus gros sujet.

MONSIEUR GUEYDON – J'ai envie de rebondir sur les moyens parce que l'on peut être dans le consensus, on peut dire beaucoup de choses intéressantes, mais après, il faut les moyens.

Or, le milieu associatif manque le plus souvent de moyens pour pouvoir réaliser ses programmes.

Au niveau de la Région AUVERGNE, on va proposer d'augmenter le budget de l'année prochaine de façon importante puisque l'on aura doublé le budget en deux ans.

Mais j'aimerais bien que le Ministère de l'Environnement augmente le budget de 50 % parce que les collectivités ne pourront pas seules, augmenter leur budget si l'Etat ne fait pas la même chose.

C'est clair, on ne pourra pas toujours augmenter les budgets. Ce n'est pas possible. Il faut faire des choix politiques parce que sinon, il faudra augmenter les impôts de 100%.

Il faut aussi avoir des fonctionnements internes différents dans nos collectivités.

Par exemple, il ne faut pas intervenir sur l'environnement indépendamment de l'agriculture ou sur l'environnement indépendamment du tourisme. Il faut arrêter de donner autant d'argent à l'agriculture intensive pour faire de l'agriculture autrement, ce qui se traduira par moins de crédits de « réparation » et plus de budget pour des politiques de prévention et ce qui se traduira, au résultat, par moins d'argent public dépensé

Ce sont aussi des choix à faire. Sinon, on n'y arrivera jamais et dans 15 ans, on se retrouvera avec les mêmes questions.

Quant au niveau externe, il faudrait aussi que l'on se dise qu'il ne faut pas se cantonner uniquement dans notre champ d'intervention qui peut être l'eau, l'énergie, le milieu naturel,

mais également dire collectivement qu'il faut prendre en compte la logique de l'autre ; prendre en compte l'énergie quand on parle de l'eau parce que cela devient incontournable.

Quand on parle de barrage, il faut aborder ce sujet par rapport au thème de l'eau, mais aussi par rapport à celui de l'énergie.

Quand on traite des infrastructures routières, par exemple les ponts, c'est un problème qui doit être vu par rapport à la restauration de la dynamique fluviale mais en même temps, si l'on veut trouver des solutions qui prennent en compte l'ensemble des problématiques posées, il faut que collectivement, l'on se pose également la question d'une véritable politique de transport alternative .

Quand on parle de l'agriculture, c'est la même chose. Il faut réfléchir à une autre politique avec les agriculteurs, avec le mouvement environnementaliste et décider d'une politique alternative qui évite de polluer la rivière Allier.

Il faut décloisonner. On a fait un pas intéressant depuis 15 ans, mais il faut aller plus loin.

Il faut que nous tous, nous prenions en compte aussi la logique de l'autre pour arriver à dépasser nos logiques propres pour avoir une alternative collective sociale, politique, économique et environnementale.

On est en plein développement durable. Certes, c'est compliqué. Mais je pense que c'est maintenant la voie vers laquelle il faut aller si vraiment on veut dans les 20 ans qui viennent, aborder complètement différemment les solutions qui sont trop souvent des solutions qui cloisonnent et qui nous enferment dans une pensée unique – pour être rapide.

MONSIEUR THEPOT – Directeur de l'EPL – Quelques perspectives pour le programme LOIRE NATURE qui ne sont à ce stade, que quelques réflexions personnelles et non validées :

Notre objectif doit être d'intégrer clairement les suites de LOIRE NATURE dans le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE 2007/2013.

Par rapport à cet objectif, je verrais quatre priorités.

-Mettre en place, des dispositifs d'échange d'informations pour partager la connaissance sur le fleuve et ses affluents.

-Appuyer les actions de recherche opérationnelle sur le volet milieu naturel au sens large.

-Renforcer les actions de sensibilisation, de formation et de pédagogie, depuis les classes Loire jusqu'aux élus, aux personnels des collectivités – et aux services de l'Etat.

-Améliorer et rendre lisibles, la gouvernance et l'évaluation globale du PLAN LOIRE futur notamment pour son volet milieu naturel.

MONIEUR ROUSSEAU-DUFOUR – Je voudrais excuser le représentant du Ministère qui nous a prévenus tardivement qu'il ne pourrait pas être présent.

Avec votre assentiment, je pourrais dire que le programme LOIRE NATURE est très bien identifié au niveau du Ministère, dans les Services de l'Etat, de la DNP, de la Direction de l'Eau et la présence de Serge LEPELTIER en compagnie de Stavros DIMAS commissaire européen à l'Environnement sur les bords de la LOIRE en 2005 nous le confirme.

Je peux témoigner que les Ministres qui se suivent au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable savent ce qu'est LOIRE NATURE et ce qu'est le PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE.

MONSIEUR LAGAUTERIE – DIREN – Je représente ici le Ministère et le Préfet.

J'entendais parler de la N 7 construite en zone inondable.

La DIREN du bassin n'a pas de compétence sur l'aménagement du territoire en dehors de sa région et donc cela intéressait purement l'Auvergne. Beaucoup d'associations sont intervenues à mon niveau, mais je ne suis pas la « Cour d'Appel » des DIREN régionales !

Mon rôle aujourd'hui et dans les semaines qui ont précédé, c'était d'obtenir un peu d'argent supplémentaire par rapport à ce qui était déjà acté il y a un mois – ou un mois et demi. Et je crois que cela a été évoqué par Monsieur CLERICY.

Le résultat est plutôt bon même si globalement, on aurait pu vouloir deux fois plus, ou cinq fois plus.

Mais l'argent, il faut le dépenser intelligemment, ce qui n'est pas si évident.

Je vais reprendre les crédits « nature » seulement :

Si les crédits « nature » étaient simplement triplés, c'est-à-dire doublés par les crédits EUROPE -ce qui est assez facile !- et autant par les collectivités, on aurait un projet qui serait à 30 millions d'euros environ !

Cela fait 200 millions de francs. Et je ne parle pas de l'Agence de l'Eau.

LOIRE NATURE première génération, c'était 50 millions de francs en tout y compris l'EUROPE. Les collectivités peuvent mettre plus que l'Etat. On peut dire que l'Etat doit avoir un rôle moteur certes, mais à un moment donné, la LOIRE n'appartient pas non plus qu'à l'Etat. Elle appartient à tout le monde.

On est à la recherche d'un partenariat le plus large possible et toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

Donc je suis content d'avoir obtenu 38 millions d'euros de plus en l'espace d'un mois pour le plan Loire. Ce n'est pas mal.

Néanmoins, je pense franchement aujourd'hui, que ce n'est pas tant l'argent qui doit nous préoccuper que les projets dont on a parlé.

Il faut que l'on ait des projets et qu'ils soient partagés par les collectivités pour que tout le monde aille sur le financement de ces projets – tous ensemble.

Il est plus facile de financer des projets environnementaux que de se battre pour l'intégration de l'environnement dans les autres politiques pour que les routes, ou l'agriculture deviennent protectrices de l'écologie et de l'environnement... C'est un travail de plusieurs générations.

Mais malgré tout, notre intérêt est de gagner du temps si l'on peut, y compris sur l'intégration de l'environnement dans notre politique.

LOIRE NATURE, c'est un champ très rétréci certes, mais mon souhait est que cela marche parce que c'est dans le domaine de compétence du Ministère de l'Ecologie.

Je compte beaucoup sur les associations pour qu'elles travaillent ensemble, sans se quereller.

Pour la DIREN, peu importe qui fait, du moment que c'est bien fait.

MONIEUR ROUSSEAU-DUFOUR – Je dirais qu'il est difficile de donner une conclusion sur cette table ronde.

J'ai entendu beaucoup de choses positives pendant trois jours.

La présence des acteurs, notamment une forte présence des collectivités territoriales montre bien que le programme LOIRE NATURE est ancré dans les territoires et dans nos structures et dépasse largement maintenant, le cadre de l'action associative.

Il est donc important pour nous, de nous adapter à ces nouvelles conditions.

Un certain nombre de pistes ont été ouvertes : la plate-forme Eau/Espaces/Espèces est encore en élaboration. Il faudra donc faire évoluer les pratiques dans la complexité que l'on connaît, mais aussi faire plus de simplifications et de clarifications surtout dans les processus de décision, dans les processus de gouvernance et de financement.

Cela dit, je pense que la deuxième étape LOIRE NATURE laisse quand même de grosses ambitions pour l'avenir. Les apports financiers conséquents qui sont prévus dans l'ensemble des plates-formes et les partenariats qui ont été cités, laissent entrevoir de belles ambitions et beaucoup de travail pour l'avenir.

Je voudrais remercier chaleureusement pour l'organisation de ce colloque qui a été remarquable, le CEPA et la LPO Auvergne, et l'équipe de la Fédération qui y a bien évidemment participé.

Monsieur GEAY, je vous laisse les quelques mots de la fin en tant que coordinateur, vous avez été notre hôte et je vous en remercie.

MONSIEUR GEAY – Ce colloque se termine. J'espère que vous en sortirez relativement satisfaits.

Vous trouverez tous les actes du colloque sur le site INTERNET, y compris les tables rondes et les discussions qui ont été enregistrées.

Ce colloque vient fort à point compléter les deux productions qui nous ont été présentées, c'est-à-dire le recueil d'expériences et le film.

Je voudrais ainsi mettre le doigt sur la simultanéité de parution de ces trois productions complémentaires qui dressent et présentent un bilan des activités entreprises par les associations durant ces douze années. Félicitons ces associations qui ont réussi cette simultanéité que l'on n'observe pas forcément dans les institutions ayant, je dirais, une administration plus conséquente.

C'est là un point important.

Je voudrais que l'on félicite l'ensemble des opérateurs du bassin ligérien qui, pendant ces douze dernières années, ont travaillé à l'acquisition des connaissances, à la préservation des sites ainsi qu'à leur gestion et à la diffusion d'informations sur ce bassin ligérien. Ils sont tout de même à l'origine du futur Plan Loire Grandeur Nature.

Je voudrais également que l'on remercie l'ensemble des partenaires nationaux, régionaux et locaux qui ont soutenu financièrement ce programme.

Ce colloque se termine.

J'ai envie de dire : bravo aux Auvergnats parce que le pari a été tenu.

Je voudrais remercier notre Fédération qui est à l'origine de l'idée de ce colloque et qui nous a fait confiance, nous les auvergnats, mais aussi le Conseil Régional d'Auvergne en la personne de Mr. Yves GUEYDON qui a œuvré pour que ce colloque se déroule ici en Auvergne, reconnaissant ainsi implicitement l'importance des travaux de préservation de la rivière Allier, réalisés par les associations opératrices.

Il était en effet important que les têtes de bassin soient représentées.

Je voudrais remercier nos différents partenaires qui ont soutenu le colloque financièrement : les partenaires locaux le Conseil Régional, Le Conseil Général, la Ville de CLERMONT-FERRAND, le SEPAC –Syndicat d'Etudes et de Prospective de l'Agglomération Clermontoise-, et les partenaires nationaux : l'Etablissement Public de LOIRE, la DIREN de Bassin et l'Agence de l'Eau.

Nos remerciements vont aussi à l'Office du Tourisme qui s'est occupé de l'intendance en ce qui vous concerne.

Je tiens également à ce que l'on remercie les organisateurs de ce colloque et plus précisément ceux qui ont partagé l'élaboration du programme et la préparation du colloque. Il s'agit des équipes de la Fédération des Conservatoires, du CEPA et du CSA . Remerciez aussi la LPO qui vous accueille cet après-midi.

Le travail de ces équipes s'est appuyé sur deux piliers –pour employer un terme architectural- que je voudrais que l'on remercie plus particulièrement, il s'agit de Marc MAURY pour la Fédération et de Pierre MOSSANT pour le CEPA. Entre eux et servant de trait d'union, s'est trouvée une caryatide en la personne de Florence BACHELET. Elle a été la cheville ouvrière de ce colloque et l'a préparé jour après jour pendant huit mois– et parfois fort tard- afin qu'il soit réussi.

C'est effectivement une réussite et c'est à elle aussi que nous le devons.

Le colloque se termine, souhaitons qu'il soit l'amorce d'un futur Plan Loire Grandeur Nature à la hauteur de nos espérances.